

ASGBA- Réunion du 08 juin 2019

Ordre du jour :

- Point finances
- Point sur les responsabilités et missions de l'ASGBA
- Point sur l'organisation du challenge d'été
- Divers

Participants : Arnaud André, Catherine Chabaud, Fabien Colliou, Geneviève Mazé, Anne Guillemot, Tangi Fourel, Marc Lavenant, Jean François Congar, Céline Souvy, Raymond Guillemot

Absents excusés : Alain Mariaud, Elisabeth Simpson, Nicole Kerdraon, Olivier Cravello, Philippe Gaucher

Rédacteur : Arnaud André

- Point finances :
Arnaud, sous couvert des données fournies par Nicole, nous présente les comptes qui sont conformes au budget. Nous sommes à 10 licenciés en moins par rapport à 2018, à la même date. Expliqué totalement par la baisse du nombre de jeunes à l'école de golf. Nous sommes en positif. Il reste plusieurs sorties d'équipes en juin.
- Point sur les responsabilités et missions de l'ASGBA :
Arnaud rappelle que dans les statuts, le rôle de l'ASGBA est de faire découvrir le golf. Après un débat animé sur la relation de l'ASBGA vis-à-vis du golf, sur notre contribution sur l'état du terrain, sur l'utilité de faire des sorties d'équipes qui nous coûtent + de 10000€ chaque année, sur le nombre de compétitions, une seule conclusion est que l'ASGBA doit travailler en collaboration avec le golf, même si elle ne pourra pas être d'accord avec toutes les décisions prises par le propriétaire. On évoque la remise en place d'une commission de terrain, mais aucune décision n'est prise à ce sujet (le nom de Mathieu Bouvier est entre autres mentionné pour y participer si elle est remise en œuvre, du fait de son implication récente dans des discussions avec le propriétaire).
D'un point de vue « terrain », l'assoc est responsable du balisage c.à.d. de tous les piquets. Il est convenu que Raymond et Marc vont aller voir combien de piquets restent dans le hangar des jardiniers et feront un tour du terrain pour vérifier le balisage et le compléter. Il est convenu de pérenniser la dropping zone du trou 2. Il est discuté aussi d'acheter des boules « jeunes » et de revoir les piquets « 135m ». Marc et raymond feront l'état des lieux.

Arnaud prendra contact avec Emmanuel Coulon pour confirmer que l'assoc peut aider (avec quelques membres) pour restaurer rapidement la cabane du trou 10 et l'abri du départ du 7.

- Point sur l'organisation du challenge d'été :

Après discussion, il est acté que les droits de jeux seront de 6€ par compétition, qu'il y aura une remise des prix avec pot chaque dimanche. Idem l'année dernière. Il faudra revoir les sponsors pour l'organisation détaillée de la finale.

- Divers :

Le bureau acte la décision de Philippe Gaucher de démissionner du bureau. Il reste capitaine des seniors jusqu'à la fin d'année, le temps pour le bureau de trouver un remplaçant.

Arnaud remonte l'information qu'il y a des suspicions de tricherie de certains groupes lors des compétitions. Nous arrivons à la limite de notre système à savoir de pouvoir choisir ses partenaires et horaires. Fabien rajoute que c'est aussi toujours les mêmes joueurs ou groupes de joueurs qui commencent en premières et en dernières parties. La discussion est animée et complexe. Les personnes présentes n'arrivent pas à conclure des solutions concrètes. La seule proposition qui émerge serait que pour des compétitions « importantes », on fasse des départs par tranches et par index (ou aléatoire). Mais rien n'a été figé.

Catherine remonte l'information que le bureau, qu'elle a nettoyé il y a 1 mois, est à nouveau encombré et pas propre. Un rappel, à la fin d'une compétition (en semaine ou en we), l'organisateur doit rendre le bureau aussi propre qu'il l'a trouvé en arrivant. Les boîtes de balles vides doivent être jetées dans la poubelle jaune se trouvant dehors, juste derrière le bureau, les cartes de scores sont rangées pendant 1 semaine puis jetées dans la même poubelle. Les feuilles de résultats peuvent être jetées juste après la remise des prix.

Prochains Rendez-vous :

La date de la prochaine réunion est prévue début juillet, à confirmer.